

RECETTES

Remède contre les engelures.

On prend des écailles d'huîtres que l'on fait chauffer au rouge blanc, puis, lorsqu'elles sont devenues friables, on les réduit en poudre impalpable, on les mêle à dose égale avec du saindoux, et on obtient un onguent dont on enduit les parties malades. Après deux ou trois jours de ce traitement le mal a disparu.

Crevasses aux mains et aux pieds.

Beaucoup de personnes sont sujettes, surtout pendant l'hiver, aux crevasses qui se manifestent ordinairement aux mains et quelquefois aux pieds.

Un des meilleurs remèdes à employer, ce sont les onctions avec la pommade suivante : moelle de bœuf crute, une once ; graisse de rognons de veau, deux onces : miel et huile d'olive, un tiers d'once ; camphre, un demi-gros. Faites fondre sur les cendres chaudes en mêlant avec une spatule en bois.

On étend un peu de cette pommade sur les crevasses et on en graisse la main, et, s'il y a lieu, le pied ; on porte nuit et jour un gant ou un chausson de peau, qu'on ne change pas, qui suffit pour tout appareil, et qui, devenu gras, contribue efficacement à rendre aux ligaments la mollesse et l'onctuosité qu'ils ont perdues.

A ARTHUR PARADIS, apprenti carrossier, ci-devant des Trois-Pistoles et actuellement aux États Unis d'Amérique.

Monsieur,

Je soussigné Gonzague Renouf, carrossier de Trois-Pistoles, vous donne avis par les présentes que le cinq octobre dernier (1887), par acte passé à Trois-Pistoles devant M^{re} P. Fournier, notaire, Felix V. Rouleau, agissant comme procureur et agent des héritiers de feu Cyprien Renouf marchand du dit lieu de Trois-Pistoles, m'a cédé et transporté la somme de quarante-neuf piastres et six centins que vous deviez au dit feu Cyprien Renouf, et que copie du dit acte de transport a été déposé, suivant la loi, au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure du District de Kamouraska à Fraserville, et je vous donne cet avis pour valoir ce que de droit.

Trois-Pistoles, 15 novembre 1887.

GONZAGUE RENOUF.

17 novembre 1887.—2

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2 ; Canada et les États-Unis, \$1.50 ; France, francs 12.50.

Publié par " La Société de publication commerciale. "

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

TERRE A VENDRE

À LA

Pointe-aux-Trembles, Comté de Portneuf.

A vendre à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, une excellente terre de 140 arpents, situés sur le bord du fleuve, site magnifique. Un peu plus de la moitié en bois debout. Quantité de cèdres faciles à exploiter. Le chemin de fer du Nord passe sur cette terre.

Maison neuve, grange, un jardin et un magnifique verger. L'eau à commodité partout.

S'adresser à

JOSEPH BÉLANGER,

No. 45, Rue St Germain, St-Sauveur de Québec.

On au

REV. F. X. BÉLANGER, P^{RE},

Vicaire au Faubourg St Jean, Québec.

10 novembre 1887.—

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.